

## INSCRIPTIONS

### QUAND S'INSCRIRE ?

#### Eté 2019:

**Du lundi 24 juin au vendredi 5 juillet, de 10h à 12h et de 14h à 17h.**

**A partir du lundi 8 juillet, uniquement sur rendez-vous.**

### OÙ S'INSCRIRE ET SE RENSEIGNER ?

#### **Au Service des sports et de la vie sportive**

Mairie d'Auxerre - 14, place de l'Hôtel de ville - 89000 AUXERRE  
03 86 72 43 85 ou [sports@auxerre.com](mailto:sports@auxerre.com)

**ou**

#### **Au service des événements**

Abbaye Saint-Germain – 2 bis place Saint-Germain – 89000 Auxerre  
03 86 72 43 68 ou [lezardsdesarts@auxerre.com](mailto:lezardsdesarts@auxerre.com)

**Et** [www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr)

**AUXERRE**

## VACANCES À LA VILLE 2019

### VACANCES SPORTIVES & LÉZARDS DES ARTS

### FICHE D'INSCRIPTION

Nom et prénom de l'enfant : .....

Sexe : .....

Date de naissance : ..... Âge : .....

Adresse de l'enfant :

N° ..... Bat : ..... Rue : .....

Ville : ..... CP : .....

Quartier : .....

Téléphone d'urgence : .....

Email : .....

### CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Quotient Familial : ..... Tranche : .....

Attestation d'assurance : OUI NON

Cie et n° de police : .....

Brevet de natation : OUI NON

## AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné (e) .....

*Père, mère, tuteur autorise mon fils, ma fille\**

- à participer aux activités "Vacances à la ville" organisées par la Ville d'Auxerre.
- à utiliser les moyens de transport mis en place par la Ville d'Auxerre\*.
- à être photographié, filmé, interviewé par tous types de médias\*.
- à faire prodiguer à mon enfant tous les soins indispensables en cas d'accident\*.

• **J'autorise mon enfant à partir seul à l'issue de la séance/de l'atelier\*.**

**Si non, avec qui :** .....

Je m'assure que mon enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique des activités proposées au programme "Vacances à la ville" (voir "Fiche sanitaire").

J'autorise l'organisateur à utiliser les coordonnées personnelles (tel fixe, portable, mail, adresse postale \*).

\* **Rayer la mention inutile**

J'ai bien pris connaissance du Règlement Intérieur de l'opération.

Carte délivrée le :

DATE	DATE	DATE	DATE	DATE
HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ JUILLET	ÉTÉ AOÛT	AUTOMNE
NUMÉRO	NUMÉRO	NUMÉRO	NUMÉRO	NUMÉRO

### FICHE SANITAIRE

Observations particulières : allergie, asthme, opération récente... : .....

• Recommandations utiles (lentilles, lunettes, prothèse....) : .....

Fait à Auxerre,

Le ..... Signature : .....

Le ..... Signature : .....

Le ..... Signature : .....

Le ..... Signature : .....

Le ..... Signature : .....

## VACANCES À LA VILLE LES VACANCES SPORTIVES & LÉZARDS DES ARTS

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Le dossier d'inscription (fiche d'inscription + règlement intérieur) sera téléchargeable sur le site de la ville **www.auxerre.fr**, et disponible à l'Abbaye Saint Germain, à la mairie d'Auxerre, dans les nouveaux équipements de quartier, les centres de loisirs.

Lors de l'inscription, vous devrez vous munir d'une attestation d'assurance scolaire ou extra-scolaire en cours de validité, du document de la CAF ou la MSA (de moins de 3 mois) indiquant votre quotient familial, ceci afin de déterminer votre tranche de paiement. Seuls les dossiers complets seront traités.

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le tarif de la carte Vacances à la Ville (Lézards des arts + Vacances Sportives) est établi en fonction du quotient familial du foyer et du lieu de résidence.

Tarif valable pour une période de vacances scolaires :

- de 0 à 499 €	5,00 €
- de 500 à 699 €	10,00 €
- de 700 à 949 €	15,00 €
- de 950 à 1499 €	20,00 €
- supérieur à 1500 €	25,00 €
- hors CA	30,00 €

Paiement en espèces, chèque, chèque-vacances (sans rendu monnaie) et ticket loisirs CAF (sans rendu monnaie).

### LA CARTE

La carte permet l'accès à la programmation de Lézards des arts (inscription obligatoire) et de Vacances sportives dans la limite des places disponibles.

**Elle n'est valable que sur une période de vacances scolaires.**